

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations
MARDI 17 DECEMBRE 2024
A BOCAPOLE, A BRESSUIRE (ESPACE EUROPE)

Le dix-sept décembre deux mille vingt-quatre, à 12h00, le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole s'est réuni à Bocapole, à Bressuire (Espace Europe), sous la présidence de Madame Marie JARRY, Président.

Membres : 15 – Quorum : 8

Présents (9) : Bruno BODIN, Aurélie GREGOIRE, Marie JARRY, Emmanuelle MENARD, Joëlle NAUD, Dominique PAQUEREAU, Michel PITORIN, Dominique REGNIER, Dominique TRICOT

Absents (6) : Cécile VRIGNAUD, André GUILLERMIC, Pascal LAGOGUEE, Jack RAMBAULT, Anne-Marie REVEAU, Benoit SIMONNEAU

Date de convocation : 11-12-2024

Secrétaire de séance : Dominique PAQUEREAU

FINANCES

Débat d'Orientation Budgétaire

Bilan 2024

L'année 2024 a été une année pleine au même avec une croissance par rapport à 2023 de 5% du Chiffre d'affaires (plus 6.7 % d'activité) pour atteindre le niveau d'activité 2019 antérieur au COVID.

La reprise a été réelle sur l'ensemble des événements socio-économiques avec de nouveaux événements tels que Boc'n'geek ou des événements privés d'entreprise. La programmation se maintient en volume, mais les affluences sont très inégales ; notamment, les affluences des grands spectacles restent en-deçà des années d'avant crise. L'impact de l'inflation ne se dément pas sur l'activité événementielle avec entrée payante, avec des affluences souvent faibles. Ainsi, si le niveau d'activité a augmenté, l'affluence globale est très légèrement en baisse (98 500 usagers en 2023 pour 95 000 en 2024)

Concernant le grand spectacle, la demande de programmation a perduré malgré la contrainte des faibles affluences, avec pour conséquences de nouvelles annulations. Celles-ci ne sont plus liées uniquement au Covid, mais à l'inflation, avec de très faibles niveaux de réservation de billetterie pour une partie des spectacles, bien trop faibles pour que les productions maintiennent les dates programmées.

Sur 21 spectacles grand public avec tête d'affiche programmées, 14 dates ont été maintenues. C'est 1 de mieux qu'en 2023.

Le nombre de dates de petites réunions a un peu diminué en 2024 par rapport à 2023, du fait de l'installation sur Bressuire d'un client récurrent prestataire de formation, qui n'utilise donc plus nos salles.

Concernant l'équipe et le personnel de BOCAPOLE, le nombre d'équivalent temps plein est quasi stable, avec le passage du poste de manutentionnaire de 50 à 80% mais dans le même temps, le poste de SSIAP 2 passé en retraite progressive début septembre de 100 à 50%.

Le rythme de travail de l'équipe est donc très soutenu, et nous avons utilisé des intérimaires au coup par coup quand l'équipe ne pouvait pas absorber toute la charge de travail supplémentaire par des enchaînements lourds sur des temps courts.

Enfin, l'explosion des charges énergétiques en 2022 n'a pas été réellement résorbée. Le coût MW n'a que très peu diminué par rapport à ce qui était espéré, avec une disparition du mécanisme d'atténuation. Par ailleurs, la consommation a augmenté pour 2 raisons : une année météorologique très mauvaise d'une part (chauffage très tardif au printemps et reprise précoce en automne) la une croissance de l'activité d'autre part.

Les charges récurrentes liées à la maintenance ont fortement augmenté (que ce soient les bureaux de contrôle et les maintenances et réparations qui en découlent) Par ailleurs, nous avons subis la fin de matériels importants nécessaires à l'exploitation, entraînant des coûts de location (nacelle de levage) ou de remplacement (vitrine réfrigérées, lave-vaisselle espace traiteur) Matériels souvent d'origine ayant plus de 15 ans.

Perspectives 2025

Les perspectives d'activité et de chiffre d'affaires de l'année 2025 sont exceptionnelles (à ce stade de l'année, + 15% en volume de devis) Avec notamment l'impact de nouveaux gros événements (un important salon professionnel, un salon du tatouage, le renouvellement d'un nouvel événement pour une seconde année sur la culture asiatique, le retour du salon départemental de l'agriculture)

De début janvier à début juillet, puis de début septembre à fin décembre, toutes les semaines et tous les week-ends sont réservés. Seul 2 week-ends de pont sur 3 possibles en mai 2025 ne seraient pas valorisés à ce stade.

Même en intégrant une part possible d'annulation sur les grands spectacles, on peut espérer une nouvelle croissance du chiffre d'affaires de 8 à 10%. Et ce sans augmentation des tarifs.

Concernant les charges en 011, on peut escompter une stabilisation de l'inflation d'une part, et une petite baisse des tarifs énergétiques toujours très hauts. Tout en restant loin des niveaux de charges énergétiques d'avant crise (80K€ en 2019) Les efforts seront renforcés, notamment avec l'investissement espéré de l'Agglo2b sur la poursuite du changement de luminaires et l'entrée en fonction des panneaux solaires en autoconsommation sur la halle Aquitaine. Le renouvellement de matériels HS aujourd'hui loués permettrait aussi de réduire ces charges.

Au niveau de la masse salariale, le poste de manutentionnaire à 80% étant insuffisant, un recrutement d'un manutentionnaire à 50 % pour compenser la retraite progressive du poste de SSIAP sera effectif au 1^{er} janvier (qui devrait passer ensuite à 100 % pour compenser le départ définitif du SSIAP à l'été 2025) Nous sommes donc sur un maintien de l'existant en ETP.

Concernant nos ressources, nous pourrions escompter une nouvelle croissance du chiffre d'affaires en 2025. L'augmentation de l'ensemble de nos tarifs de 5 ou 10% selon les espaces (en moyenne sur les devis de 6 à 7%) avait été décidée pour les 2 années 2023, 2024 et 2025. Compte-tenu de la croissance d'activité exceptionnelle en 2025, mais aussi des charges, il est proposé une augmentation des tarifs pour les années 2026 à 2028, afin de lisser le rattrapage

d'inflation antérieur, sans mettre en difficulté l'équilibre économique de nos clients qui comptent tenu des faibles affluences souffrent.

La dynamique de grands spectacles programmés à l'affiche est bonne (18 à 22 en prévisionnel) mais avec toujours des risques d'annulation ou reports, liées aux affluences qui s'annoncent encore faibles pour certains.

Il est donc proposé au regard de tous ces éléments de reconduire la demande de subvention d'équilibre habituelle de l'Agglo2B à son niveau actuel 300 K€.

Par ailleurs, il est envisagé la programmation d'une date anniversaire en 2026 avec un concert public d'une fête d'affiche, qui suppose de pouvoir investir dès 2025 sur un artiste renommé. Il est donc demandé une subvention supplémentaire pour pouvoir financer l'acompte du contrat de cession en 2025 de 40 K€.

Investissements 2025

La régie ne portant que des investissements immatériels, il est proposé de reconduire une ligne d'investissement 3K€ pour la réfection du site internet qui commence à être dépassé sur certaines fonctions.

Concernant les investissements prévisionnels portés par l'Agglo2B, il est proposé un PPI sur 4 ans (2025 à 2028) compte-tenu du vieillissement de nombreux équipements à l'orée des 20 ans de Bocapole (en 2025 : nacelle levage, vidéoprojecteur grand écran, relamping led Europe Bocage Aquitaine, sonorisation, tables légères 120 et 180)

Le Conseil d'Administration de la Régie est invité à prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif au budget de la Régie Bocapole.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité, PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Régie Bocapole,,
Marie JARRY,

Transmis en préfecture le 24 DEC. 2024
Notifié ou publié le 24 DEC. 2024

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

